

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 2 Novembre 1847.

No. 15.

LE REPERTOIRE NATIONAL,

ou
RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

“ Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître.”

(Le Canadien de 1807.)

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très-utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très-intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparses dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches, et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille, comme l'électricité à travers de légères nuages. Grand nombre de ces essais, toutefois, sont évidemment l'œuvre d'homme au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles mœurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattue.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent enluis dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un gouffre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'outre le mérite de retirer de l'oubli, comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite littéraire et sous le rapport national, le Répertoire aura aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous les jeunes gens à travailler avec énergie àclipser leurs dévanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'il auront l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le Répertoire National, qui pour être continué d'époque en époque par les amis de leur pays, ils travailleront davantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le Répertoire National formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 324 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le Répertoire, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques. Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très-restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de QUATRE PIASTRES pour l'ouvrage, ou dix centimes par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les listes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser franc de port, au soussigné, chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

J. HUSTON,

MEMBRE DE L'INSTITUT CANADIEN.

LE JOUR DES MORTS.

J'allais par le sentier de mousse,
J'allais; c'était le jour des morts,
Et les vents, devenus moins forts,
Laisaient parler la cloche douce.
Je m'arrêtai, car j'entendis
Au détour même de l'allée,
Une voix tremblante et voilée
Qui murmurait: *De profundis,*

Clamavi ad te, Domine, Domine exaudi vocem meam.

Quelle est cette voix? Je frissonne;
Mon œil cherche de toutes parts,
Mais rien ne s'offre à mes regards:
J'ai beau me détourner, — personne! —
Je repris ma route en rêvant,
Le sein plus froid, le front plus blême,
Et mes deux lèvres d'elles-même
Prononçaient le verset suivant:

Fiant aures tue inludentes in vocem deprecationis mee.

J'achève, et la voie continue
Par les mots qui viennent après.
Me voilà donc marchant auprès
D'une voyageuse inconnue.
Quand la voix sourde finissait
Sur un ton que je ne peux rendre,
Ma voix se hâta de reprendre
Le psaume à son autre verset.

Et puis, à travers le feuillage,
Je voyais une étoile d'or,
Dont le regard plus doux encore
Semblait caresser mon visage.
C'était, dans l'espace éternel,
Le seul rayon qui vint à l'âme,
La seule pure et blanche flamme
Qui remplait les déserts du ciel.

Personne au sentier solitaire: —
Le vent seul y soufflait parfois,
Et la chevelure des bois
Flottait avec grâce et mystère.
Les halières étaient pleins d'effroi,
Comme ils le sont durant l'automne:
Personne dans les champs, personne
Que ce qui parlait près de moi.

Et tout en gravissant la côte,
Le psaume avançait vers sa fin:
Et je frissonnais en chemin,
Car la voie devenait plus haute:
Et par delà les bois touffus
Qu'une brise légère penche,
J'apercevais l'étoile blanche
Qui scintillait de plus en plus.

Enfin au bout de la clairière,
A l'endroit même où les ormeaux
Sont plus dépouillés de rameaux,
J'arrive à la strophe dernière:
C'était près d'un tertre jauni.
La strophe est à peine achevée,
Qu'un cri part: “ Ah! je suis sauvée;
“ Mon Rédempteur, soyez béni!”

Et tout rentra dans le silence,
Les hommes comme les esprits:
Et moi dans mon cœur je compris
Que c'était une âme en souffrance.
Je m'éloignai, mes pas moins lourds.
Ne faisiez plus sonner la terre:
J'allais disant une prière,
Et la cloche tintait toujours.

CAUSERIE PARISIENNE

2 octobre 1847.

Compiègne a joué d'une fête extraordinaire qui n'était pas sur le programme: c'est la présentation solennelle de l'ambassadeur persan au roi de France, toujours très-chrétien, quoiqu'il ait l'air de se soucier fort peu du Pape.

L'ambassadeur est un vrai Persan, quelque peu parent du grand schah, son illustre souverain, et non de la même lignée que celui présenté à Louis XIV, lors de la vicieuse du grand roi. Celui-ci est Persan *pur sang*, il s'appelle Mirza-Mehemed-Ali-Khan. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, d'une grande taille et fort maigre. Ses traits sont fins et réguliers; ses yeux, grands et très-noirs, sont vifs, pénétrants et sembleraient cruels et méchants, si un joli sourire, chose fort rare chez les Orientaux, ne venait déridier sa physionomie grave, comme un rayon de soleil de mars fond les neiges qui couvrent en partie la terre. Il est vêtu ordinairement de la longue robe persane et du bonnet pointu en poil d'Astrakan, qu'il a remplacé par un turban de cachemire blanc pour le moment de sa présentation, le turban étant la coiffure de cérémonie.

Mirza-Mehemed-Ali-Khan a beaucoup voyagé, non-seulement dans tout l'Orient, mais aussi dans toute l'Europe; il parle assez correctement un grand nombre de langues, notamment le français, l'anglais, le russe, l'arabe, le turc de Constantinople et celui de l'intérieur de l'Asie. Mais de tous ces idiomes celui qu'il préfère, à ce qu'il assure avec beaucoup de grâce pour un barbare, c'est notre langue française. Il a avec lui un fils, charmant enfant de douze ans qu'il paraît adorer. Le petit Mirza-abd-ul-Vehab a trouvé fort bon accueil parmi nos jeunes princes, et le père du château a retenu de leurs bruyants éclats de rire pendant les grandes cérémonies de la présentation.

L'ambassade persane est arrivée à Compiègne dans deux voitures attelées chacune de huit magnifiques chevaux très-richement harnachés, et précédées de piqueurs. Dans la première était Mirza-Mehemed-Ali-Khan, accompagné de son fils, du comte de Saint-Maurice, introducteur des ambassadeurs, de M. le comte Alix Desgranges, premier interprète du roi, et d'un officier d'ordonnance. La seconde voiture était

occupée par Hussein-Khan, secrétaire particulier de l'ambassade, et Mirza-Mehemed-Ali-Khan, gendre de l'ambassadeur, Mirza-Chesli, secrétaire d'ambassade, et M. Vidal, interprète français, qui a longtemps séjourné à Bagdad, d'où il a amené l'ambassadeur à Paris.

Le cortège est arrivé dans la cour d'honneur où se trouvaient des détachements de la troupe de ligne et de la garde nationale. L'ambassadeur et sa suite ont été reçus par les officiers d'ordonnance du roi qui les ont introduits dans le salon d'attente. Là ils ont été accueillis par les généraux Aynard et de Chabanne, aide-de-camp du roi. Alors tous se sont immédiatement rendus dans la salle à manger de Mme. la duchesse d'Orléans, où une magnifique collation était préparée.

Après toutes ces cérémonies préliminaires, l'ambassadeur s'est avancé vers la salle du trône où Louis-Philippe l'attendait. Sa Majesté avait à sa droite le duc de Nemours, à sa gauche le duc de Montpensier; M. Guizot, le ministre de la guerre et les principaux officiers de la couronne se tenaient autour du trône. Les dames n'avaient pas été admises.

Mirza-Mehemed-Ali-Khan, richement vêtu de cachemires blancs couverts de broderie d'or, s'est profondément incliné sur le seuil de la porte. Ce salut oriental a été suivi d'un grand nombre d'autres génuflexions au milieu de la salle et au pied du trône royal, où il a prononcé à peu près le discours qu'a traduit immédiatement M. Desgranges à peu près en toute confiance, car cette belle harangue était en langue persane. Elle commençait ainsi:

“ Mon illustre souverain dont la puissance égale la constellation de Saturne, le padichah de Perse, dont les troupes sont aussi nombreuses que les étoiles, et dont l'empire est au niveau du soleil, m'a fait l'honneur de me charger de déposer l'hommage de sa royale amitié devant Votre Majesté, image sublime du soleil, etc.”

Notre roi, sans doute très-flatté d'être comparé au plus brillant des astres, a répondu qu'il était enchanté et du souverain et de l'ambassadeur, et qu'il désirait cultiver toutes ces bonnes dispositions, etc.

Après de nouveaux salamalechs, l'ambassadeur a remis au roi une lettre du schah, un riche portrait de ce prince et la décoration du soleil. Cette décoration représente le soleil à cheval sur un lion; elle est magnifiquement enrichie de diamants et suspendue à un ruban bleu.

Après l'audience royale, l'ambassadeur s'est rendu chez la reine et chez les princesses, auxquelles il a offert de magnifiques cachemires, d'admirables étoffes de Perse, de bracelets, des colliers et des pierres d'un prix immense. Le jeune comte de Paris et les autres petits princes n'avaient pas été oubliés, car Mehemed-Ali-Khan leur a donné de riches fusils incrustés à la mode persane.

On avait fait préparer un hôtel pour l'ambassadeur persan; le roi l'a fort bien traité pendant son séjour à Compiègne. Il a assisté à une chasse à courre, et a été invité au spectacle. Mirza-Mehemed-Ali-Khan, enchanté de tout cela, a voulu exprimer lui-même à la fois immense de remercier qui se presse sans interruption autour de sa demeure. Il a lui-même ouvert la fenêtre du rez-de-chaussée, et s'adressant au public, lui a dit en français assez pur: *Je vous remercie de vous voir tout à votre aise, car je suis trop bien reçu chez vous, pour ne pas me sentir heureux d'être au milieu de vous.*

Mme. la duchesse d'Orléans n'a pas eu le courage d'assister aux fêtes qui se sont données chaque jour. Elle se montrait aux troupes et au peuple entourée de ses enfants et marquait sa présence par des bienfaits, mais se renfermait dans ses appartements quand les folles joies du plaisir secouaient leurs bruyants grolots.

Après les fêtes sont venues les récompenses; le roi a distribué un grand nombre de croix aux troupes à la suite de la grande revue d'honneur, puis, avec la reine et la famille royale, il a quitté Compiègne pour retourner à Saint-Cloud. Le futur régent et la duchesse de Nemours restent à Compiègne jusqu'à la levée du camp, ensuite ils partiront pour se rendre aux courses de Chantilly.

Le fils de Jérôme, ancien roi de Westphalie, le prince Napoléon Bonaparte, est arrivé ces jours-ci à Paris. Il est venu assister à la cérémonie funèbre qui sera célébrée à Saint-Len, et où doivent assister aussi tous les glorieux débris de l'empire: Il est descendu à l'hôtel du Rhin et voyage comme un particulier très-moderne. Sa ressemblance avec l'empereur est frappante.

L'archevêque de Paris s'associe de toutes ses forces aux succès de Pie IX; il ordonne des prières pour lui dans les églises de son diocèse. Les prières sont, à notre avis, une excellente chose; mais des secours ne gêneraient rien, et Louis-Philippe paraît fort disposé à rester neutre, au grand mécontentement de tous.

Louis-Philippe vient de rendre au schah de Perse la politesse qu'il a reçue, non en lui envoyant une ambassade nouvelle, mais en lui octroyant l'ordre de grand-croix de la Légion-d'Honneur. Mirza-Mehemed-Ali-Khan a eu les miettes de la table, on vient de le nommer chevalier de la même décoration.

Frédéric-Soulié, l'auteur encore si jeune, dont la verve était si brillante et si forte, est mort samedi à 47 ans à peine, alors que son talent était dans tout son éclat, et qu'il lui était promis encore tant de jours de succès et de gloire; mais la mort est impitoyable: “ La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles.” Toute la littérature a été véritablement affectée de cette perte; car, malgré son talent, chose bien rare! Frédéric-Soulié n'avait pas d'envieux; on l'aimait, on l'estimait franchement et on lui parlait son mérite. Chacun a voulu lui donner une dernière marque de sympathie en l'accompagnant jusqu'à sa triste demeure. Victor Hugo, au nom des auteurs dramatiques, au prononcé un discours d'adieu, le bibliophile Jacob a parlé à la place de M. de Salvandy, président de la Société des Gens de Lettres. Alexandre Dumas était trop ému pour rien dire; s'est-ce pas là le plus beau des discours? Frédéric-Soulié était fils d'un capitaine de la garde impériale, ancien élève du collège Napoléon, nommé depuis collège Henri IV.

M. de Lamartine a promptement quitté Marseille pour retourner dans ses propriétés du Mâconnais: *Comme le rossignol, partant, du reste, le poète fait bientôt découvrir sa demeure par ses chants mélodieux.*

Parmi les nouvelles promotions à la croix d'officier de la Légion-d'Honneur, deux se font surtout remarquer par la justesse de leur choix. L'une a été accordée à M. Toschi, et cela d'une façon assez plaisante. M. Toschi, qui est le premier graveur de notre époque, s'occupe, en ce moment, d'un travail extrêmement important pour l'art. Il reproduit les fresques du Corrège qui commencent à se détruire. La reine d'Angleterre a voulu s'associer à cette œuvre admirable, et a envoyé à l'artiste italien les marques les plus flatteuses de sa sympathie et de sa protection. Le Roi des Français desirant faire connaître qu'il partageait aussi l'admiration de tous, envoya à M. Toschi la décoration de la Légion-d'Honneur. L'artiste répondit aussitôt à peu près ces paroles: Qu'il ne croyait pas avoir mérité de la France et s'être fait rayer des chevaliers de l'ordre; que Sa Majesté le roi Charles X l'avait décoré en 1825 pour la gravure de l'entrée de Henri IV à Paris; qu'il avait toujours conservé les insignes de cet honneur; qu'il ne comprenait donc pas comment on le lui donnait une seconde fois. Le roi fit répondre immédiatement que tout ceci était une erreur, car sa nouvelle nomination était au grade d'officier de la Légion-d'Honneur. Le second officier nouvellement créé et très-justement mérité est M. Sichel, un de ces hommes véritables savants de l'époque, docteur-orniste, non-seulement du roi, mais de toutes les maisons royales.

M. Auguste Barre, après avoir terminé la statuette de Mme. Rachel, statuette qui joint à une grande ressemblance une habileté de draperie, une noblesse et une simplicité dans la pose rappelant la Polymnie antique, vient de partir pour Rome, où il a obtenu l'honneur de faire la statuette et le buste de l'homme le plus remarquable de l'époque, le Philastre Pie IX.

A propos de savants et d'artistes, voici une petite anecdote qui nous a été contée par l'aimable et bon M. Dupaty, au sujet de la nouvelle candidature qui offre pâture à Penne, afin d'obtenir l'immortel fauteuil vacant. Un de ses amis fut le voir, il y a quelques jours sans le rencontrer chez lui; en donnant sa carte à la gouvernante de l'académicien, il jugea à propos de dire: “ Vous prévenir votre maître que je reviendrai demain; mais qu'il soit tranquille, je ne veux pas lui parler de l'Académie.”

La bonne femme qui s'était chargée de la commission, n'eut rien de plus pressé, lorsque son maître rentra, que de lui dire: “ Il est venu un monsieur dont voici la carte; il m'a bien recommandé de vous dire que ce n'était pas pour la comédie.”

— Comment, la comédie? reprit M. Dupaty.
— Dame, monsieur, il a dit quelque chose comme ça... la comédie... l'Académie... je ne sais pas quoi enfin.
On juge si le bon M. Dupaty rit du naïf amphigouri de sa servante.

On raconte qu'un attaché au *National*, très-riche en bons mots, mais fort peu en argent, écrivit un jour à M. Verin: “ Mon cher ami, j'ai besoin de 500 francs; prête-les-moi. Tu es si heureux en toutes choses, qu'il n'est pas impossible que je te le rende.” M. Verin, qui aime les gens d'esprit, a prêté les 500 francs; mais cette étoile s'est voilée à cette occasion.

Lola Montès, la nouvelle comtesse, a voulu se mettre au rang des grandes dames de Bavière; elle leur a envoyé sa carte à toutes, ornée de ses armoiries nouvelle et de son nouveau titre. Toutes, comme si elles s'étaient donné le mot, renvoyèrent la carte, en disant que la comtesse de Landsfeld était morte, la famille éteinte, et qu'une intrigante seule trouvait prendre un titre et un nom auxquels elles n'avaient aucun droit. Le roi est furieux; mais que faire? Va-t-il déclarer la guerre aux Dames? Vraiment, cette histoire, à notre époque, a l'air d'un conte fantastique.

OUVERTURE DE LA COUR DES SESSIONS DE LA PAIX.

Hier matin (21 octobre), a eu lieu l'ouverture de la session trimestrielle de la paix sous la présidence de l'hon. C. Mondelet. Nous donnons plus bas l'Adresse aux Grands Jurés en appelant l'attention publique sur cette partie du document, qui a rapport à l'intempérance la source et la cause de la démoralisation, du vice et des crimes de notre société. Nous avons gré à l'hon. juge président de la cour d'avoir fait son devoir sans crainte en cette circonstance; de n'avoir pas hésité à soumettre à l'opinion publique une proposition qui peut paraître étrange en Canada, mais qui n'est pas nouvelle dans d'autres pays, et qui fut elle entièrement neuve, est digne de toute notre considération. En effet, aux grands maux, les grands remèdes. L'intempérance est la lèpre, la peste, la plaie hideuse de notre société? Ses victimes se comptent par centaines, par milliers; c'est-elle qui fait la ruine et la dissolution de nos familles, la misère de peuple qui travaille, les vices et les crimes de toutes sortes, qui déshonorent notre société? C'est l'intempérance, qui remplit nos rues de mendiants en haillons, nos prisons de voleurs d'escrocs et d'assassins, nos tribunaux de scandales et d'affreux récits d'attentat aux lois, aux personnes, aux propriétés à l'honneur, à la morale publique. Si l'intempérance peut produire tant de maux, si c'est le plus grand ennemi, le plus grand obstacle qu'il faut combattre pour le salut du peuple, sa prospérité, son bien-être et surtout sa moralité, faut-il hésiter à employer des moyens extrêmes et violents pour arrêter les ravages du fléau? Ne nous le proclamons hautement: “ L'ABOLITION DE TOUTES LES LICENCES D'AUBERGES” est aujourd'hui le seul remède efficace pour diminuer l'immoralité, les vices, les crimes, la misère des populations. Il faut agiter cette question, l'agiter, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus une seule licence d'auberge accordée dans toute l'étendue du Bas-Canada.

Nous nous occupons fort peu de certaine impopularité

